



Céret, le 22 Février 2011

**Compte rendu de la réunion du conseil d'administration
du lundi 21 février 2011 à Céret**

Etaient présents :

Jean	FERRER	Claude	HERNANDEZ
Gilbert	PUJAS	Jacques	COURTEAU
Rose-Marie	MONGE	Dikkie	CARITG
Henri	MESTRES	Albert	MONGE
Jean	AGUSTI	Robert	MARTY
Marie-Claude	SARDA	Françoise	BONNION

Le Président ouvre la séance à 14H25,

-I – Approbation du compte rendu du C.A du 3 janvier 2011 :

Le Président demande si des remarques sont à formuler sur ce compte rendu.

Tous les membres présents approuvent à l'unanimité.

-II – Assemblée Générale

Le Président propose que l'on fixe la date de l'Assemblée Générale du club. Tous les membres s'entendent pour le **Samedi 19 Novembre 2011** dans la salle Nogarède.

-III- Sortie « bunyetes » à la Clape (Aude) le dimanche 10 avril :

Une participation de **5 € /personne** sera demandée à chaque participant. Le nombre de places sera limité. La date limite d'inscription est fixée au 26 mars 2011.

-IV- Rando formation des animateurs :

Le lieu a été défini : Ce sera à **OMS**, le mercredi 25 mai 2011.

-V- Journée des animateurs :

L'ordre du jour a été établi lors du précédent C.A. Il reste à définir le temps de parole de chacun des intervenants. Rose Marie MONGE demande que lui soit accordé 1h pour développer son sujet. Il est donc décidé que Jean FERRER regroupera son exposé sur la sécurité en début de séance pendant 1/2h, après l'accueil des participants. Jean AGUSTI donnera des explications sur la mise en œuvre de la randothèque pendant 1/2h. Dikkie CARITG détaillera le planning trimestriel des randonnées pendant 15 mn. Il restera 15mn pour les questions diverses.

Albert MONGE prend alors la parole pour demander que soit accordée la gratuité du repas au conjoint des animateurs. Une discussion s'en suit, et on décide de procéder à un vote.

Pour : 11, Abstention : 0, Contre : 1. **La gratuité du repas est accordée au conjoint.**

Page 1/3

- VI- Randothèque :

Le Président donne la parole à Jean AGUSTI pour qu'il expose les raisons qui amènent à penser que la création d'une randothèque devient maintenant nécessaire, compte tenu que ce sujet à été plusieurs fois abordé, et que le support est prêt maintenant.

Tout d'abord, il a constaté que plusieurs personnes mettent en marche leur GPS au départ d'une randonnée, ce qui leur permet d'avoir toutes les informations sur cette randonnée. Par ailleurs, il existe un grand nombre de base de données sur internet. On peut également en trouver sur les sites de randonnées. D'anciens animateurs ont mis à disposition leurs cahiers avec les informations sur leurs randonnées. Il signale que c'est un gros investissement pour créer une base de données et demande à Rose Marie MONGE si sa base peut être mise à disposition du club. La réponse est : oui. Il pense donc que l'on pourrait l'utiliser, car ça peut donner des idées et permettre de se diversifier. Mais sous quelle forme ?, comment la mettre à jour ?, faut-il l'ouvrir à tout le monde ?, autant de questions que le C.A doit peut-être trancher maintenant.

Après diverses discussions et point de vue, on s'accorde sur un vote :

- 1) Pour la mise en œuvre de la randothèque : Pour : 11, Abstention 1, Contre 0.

La mise en œuvre de la randothèque est ADOPTÉE.

- 2) Faut-il mettre une date sur les circuits enregistrés ? : **OUI à l'unanimité.**

- 3) Faut-il mentionner le nom de l'animateur ? : Pour : 7, Abstention 4, Contre 1.

ADOPTE : Le nom de l'animateur sera porté sur chaque circuit enregistré.

- 4) Faut-il mettre un lien sur le site de la randonnée permettant la consultation ?

Pour : 11, Abstention : 1, Contre : 0

ADOPTE : Un lien permettra de consulter les circuits effectués.

- 5) Seuls les animateurs de randos auront accès à la base de données sur demande de leur part avec un identifiant personnel.

ADOPTE à l'unanimité.

Par ailleurs, l'accès à la base sera réservé aux personnes habilitées. Un identifiant / mot de passe sera nécessaire.

-VII- Programmes des randonnées :

En raison du nombre important de randonnées proposées suite à la programmation trimestrielle, il est difficile pour les coordonateurs de satisfaire toutes les demandes. Peut-être faut-il ne proposer qu'une randonnée par trimestre ? Ce point sera débattu lors de la journée des animateurs.

- VIII- Balisage :

Le Président a contacté un responsable à la communauté des communes pour le balisage des crêtes de Céret. Ils payent les panneaux, et nous balisons et posons les panneaux sur le circuit aller et retour.

- IX – Assurance :

Le Secrétaire informe les membres du C.A sur la possibilité maintenant de pouvoir souscrire une « **assurance accueil** » afin que les participants occasionnels aux randonnées (ceux qui payent 2 €) soient assurés pour les 3 sorties au même titre que les adhérents. Son coût est de 80 € l'an.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- X- Repas des bénévoles :

Rose Marie et Albert MONGE demandent que l'on puisse remercier les bénévoles en leur offrant un repas, comme cela s'est déjà fait. Albert se propose pour organiser une grillade. Une discussion s'engage, et nous procédons à un vote : Pour : 9 , Abstention 3 , Contre 0 .

Une grillade est proposée pour le mercredi 26 octobre.

- XI – Questions diverses :

-Le Président avait proposé un W.E en mai dans les gorges de l'Héric (34), mais faute de temps, il n'a pu s'en occuper. Cette sortie sera donc vraisemblablement annulée.

- Le secrétaire et le Vice-président ont assisté à l'A.G du comité départemental. Le secrétaire fait un bref compte rendu sur ce qui a été évoqué lors de cette assemblée (nombre de clubs, d'adhérents, d'accidents, Rapport financier.. etc.).

Il insiste tout particulièrement sur les modalités de l'agrément tourisme qui devra être demandé lors des séjours qui impliquent un financement au forfait. Une commission séjours et voyages est créée au sein du comité afin de définir des règles bien précises qui seront transmises aux clubs du département. Un stage d'une journée aura lieu en septembre 2011, afin de former des personnels référents.

Centre sport santé :

Le Conseil Général des P.O prend en charge les visites d'aptitude pour la pratique de la randonnée.

Ce qui se traduit pour nous par **la gratuité** si nous souhaitons passer la visite dans le Centre à Perpignan rue René Duguay Trouin Tél : 04.68.57.40.49.

Il suffit de télécharger et imprimer le certificat médical sur notre site et de s'y rendre avec sa licence après avoir pris rendez-vous.

Marie-Claude SARDA s'est chargée, au titre du club, d'offrir des fleurs à l'épouse de notre ami Georges ROMANET, décédé récemment, afin de lui témoigner toute l'amitié que lui portaient les membres du club.

La prochaine réunion du C.A aura lieu le lundi 18 AVRIL 2011 à 14H15 dans le local du club.

L'ordre du jour sera le suivant :

- **Organisation de la fête de la randonnée**, sur le thème de L'eau.
- Recherche de circuits pour la fête,
- Définition des responsabilités,
- Modification du règlement intérieur,
- Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18H30.